

Carrefour

Visitez le nouveau
site Internet

www.nandrin.be

Plus complet, plus convivial!

Stages d'été 2011
à Nandrin



P. 8 à 11 ►

Votre administration déménagement à deux pas le temps des travaux



Plus de détails page 4 ►

« Bulles à verres » Parking Saint-Martin Rappel

Un point de dépôt pour vos verres est en place sur le parking communal Saint-Martin.

Une « bulle » pour les verres transparents, et une autre pour les colorés sont misent à votre disposition sur le parking communal Saint-Martin (accès par la rue de la Rolée - école Saint-Martin).

Ce parc est en place depuis le mois d'août 2010, et destiné à rendre votre tri encore plus confortable.

Nous comptons bien entendu sur la participation de tous pour conserver le site propre et sécurisé. N'oubliez pas que de nombreux enfants passent à proximité du lieu chaque jour en se rendant à l'école et que les incivilités sont autant de mauvais exemples pour les plus jeunes.

Les bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent sont autorisés dans les « bulles ». Chaque récipient doit être entièrement vide, et ne peut comporter ni couvercle, ni bouchon. Il est interdit d'y jeter du verre résistant aux hautes températures (ex. : plats allant au four, plaques vitrocéramiques), de la porcelaine ou céramique, des récipients en terre cuite, de l'opaline ou du cristal, du verre plat tel que vitres et miroirs, des ampoules et des tubes néon.

Vous pouvez trouver toutes les bulles à verre proche de chez vous sur le site Internet d'Intradel : http://www.intradel.be/fr/particuliers/bulles_verre ◀





Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0479/65.04.26
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36

CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.62
Service guidance budget	085/27.44.64
Consultations ONE	085/27.44.69
Les canailoux (crèche)	085/27.44.68
Responsable de la crèche	085/27.44.63
Candidat réfugié politique	085/27.44.62
Service énergie	085/27.44.65

Vos Élus à votre service

NANDRIN Joseph 085/51.94.95
Bourgmestre.
j.nandrin@nandrin.be

LEMMENS Michel 085/51.35.91
Finances, travaux publics, personnel, eau,
eaux usées et déchets.
michel.lemmens@nandrin.be

VAESSEN Sophie 085/51.94.95
Famille, jeunesse, participation, santé,
mobilité et agriculture.
sophie.vaessen@nandrin.be

RAMELOT Benoît 085/51.94.95
Classes moyennes, commerce, économie,
PME, culture, sports, infrastructures sporti-
ves, loisirs et tourisme.
benoit.ramelot@nandrin.be

POLLAIN Daniel 0473/71.39.56
Enseignement, urbanisme, aménagement
du territoire, écologie, environnement, loge-
ment, relations publiques, communication.
daniel.pollain@nandrin.be

MOTTET Guy 0477/99.04.64
Président du CPAS de Nandrin
En charge de l'accueil extrascolaire et des
aînés.
guy.mottet@nandrin.be

L'administration communale vous accueille

**Du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
Le mercredi de 13h30 à 15h30
Le jeudi de 18 heures à 20 heures
Tous les jours au 085/51.94.90**

Fermetures

jeudi	21/07
* Lundi	15/08
Mardi	27/09
Mardi	01/11
Mercredi	02/11
* Vendredi	11/11
Mardi	15/11
* Lundi	26/12
* Vendredi	30/12

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « dé-
claration de décès » uniquement, veuillez
prendre contact avec la permanence de
9h. à 12h. au 085/51.94.76**

État civil

Naissances

VIERSET Nina-Rose	13/10/2010
TERRYN Kris	01/03/2011
ELOY Zoé	04/03/2011
DAVIN Sam	10/03/2011
FRANCHI Nora	12/03/2011
LECLER Nathan	20/03/2011
DIEUDONNE Aurore	29/03/2011
VALGAERTS Alicia	01/04/2011
DI PRIMA Inès	05/04/2011
WARIN Pauline	07/04/2011
PONSART Lucas	29/04/2011
GILSOUL Maëlys	09/05/2011
NOVELLO Léonor, Éloïse, Cloé	18/05/2011
JACQUEMIN Jordan	19/05/2011
DELARBRE Grégoire	04/06/2011

Mariages

DARDENNE Frédéric & WAUTIER Valérie	02/04/2011
QUOIBION Michel & DEWAER Valérie	07/05/2011
VIERSET Antoine & DESSOY Sophie	04/06/2011
ARAMBURU David & MILITELLO Sandra	04/06/2011
REDOTTE Luc & TONNEAUX Anne-Marie	11/06/2011

Décès

CHATELIN Marie Thérèse	26/01/1926 06/03/2011
MOREAU Jean	05/12/1928 17/03/2011
DELLISE Georges	10/10/1922 18/03/2011
PIERRE Irma	15/10/1927 25/03/2011
NEUVILLE Rosa	06/08/1954 28/03/2011
RADELET Henri	24/04/1945 29/03/2011
MORMONT Francis	14/03/1937 31/03/2011
THONET Denise	24/03/1914 03/04/2011
FRAITURE Raymond	07/07/1932 11/04/2011
PISSART Jeanne	17/01/1912 13/04/2011
MARECHAL Simonne	11/02/1923 22/04/2011
TRILLET Jeanne	05/04/1916 11/05/2011
MARCHAL Martha	12/03/1928 16/05/2011
BARBASON Marie	27/05/1920 28/05/2011
MEURIS Wiricus	10/03/1935 04/06/2011
DUBOIS Hubert	04/02/1928 05/06/2011
MOTTET Marcel	01/03/1934 06/06/2011



Le mot du Bourgmestre



Dans notre numéro du mois de mars, je soulignais la rudesse de l'hiver que nous venions de traverser et notre impatience à voir arriver les beaux jours. Ces derniers ne se sont pas fait attendre,

puisque voilà bientôt trois mois que nous bénéficions d'une particulière douceur et d'un temps pour le moins sec. Si nos agriculteurs déplorent cette sécheresse, vous avez probablement et pour la plupart profité de cette météo clémente pour organiser l'un ou l'autre barbecue et apéritif au jardin. Malheureusement, ces moments de convivialité que nous permet l'été apportent leurs lots de problèmes de voisinage, de querelles pour incivilités tardives, etc. Pensez donc à vos voisins qui peut-être devront se lever tôt, par ailleurs, si vous tondez votre pelouse, envisagez que d'autres souhaiteraient un peu plus de repos.

L'entretien des espaces verts ne se limite pas qu'aux gazons ou parterres fleuris. J'attire votre attention sur les haies et plantations longeant la voie publique, notre règlement de police stipule entre autres : *...tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que les plantations soient émondées de façon telle qu'aucune branche :*

1. ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 m au-dessus du sol,
2. ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de 2,5 m au-dessus du sol,
3. ne diminue l'intensité de l'éclairage public.

...

Le règlement complet est disponible sur simple demande, ou sur notre site Internet :

www.nandrin.be

L'été est également le temps des grands travaux, et cette année n'échappera pas à la règle pour notre Administration communale. Au mois d'août débutera un important chantier de rénovation et de consolidation du bâtiment hébergeant les services au public. Le but de ces travaux est bien entendu la modernisation de l'administration, mais aussi la mise en conformité pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. J'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que Nandrin avait signé la charte et s'était portée candidate au label Handycity 2012 pour l'acceptation et l'intégration de la personne handicapée.

Je vous renvoie à la page 4 pour plus de détails concernant ce chantier, et un plan indicatif des bureaux en transit.

Toujours de saison ! Les vacances scolaires nécessitent parfois une organisation particulière pour les parents qui ne sont pas en congés aux mêmes moments que leurs enfants. Si bien sûr on peut compter sur l'un ou l'autre grands-parents pour assurer quelques gardes des plus jeunes, il est souvent nécessaire de trouver à occuper nos petites têtes blondes. De la page 8 à la page 11 de ce Carrefour, vous pouvez trouver les programmes de stages des organisations communales et de clubs ou ASBL de la localité. Sport, détente, psychomotricité, nature, créativité... Vous y trouverez pour chaque semaine de vacances et toutes les tranches d'âges une occupation pour vos enfants.

Le mois de juillet sera également teinté de cyclisme à Nandrin, 5 jours de courses sont prévus, dont deux journées pour le Tour de Wallonie. Ces événements sont bien entendu accompagnés de mesures de circulation spéciales dont vous trouverez tous les détails page 15 à côté de l'agenda.

En espérant dans ces quelques lignes avoir pu résumer les points essentiels de ce Carrefour, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter que les vacances qui arrivent profitent le plus agréablement à chacun d'entre vous.

Joseph NANDRIN
Votre Bourgmestre.

Sommaire

Mémento téléphonique	
État civil	
Infos Citoyens	
Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Administration	4 & 5
Écoles et jeunesse	6 à 11
Agenda & fêtes	14 & 15
Cela s'est passé près de chez vous	16
Urbanisme & Environnement	18 & 19
Culture & loisirs	20 à 24

Les alcooliques Anonymes

LES ALCOOLIKES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

www.alcooliquesanonymes.be

Tous les vendredi
Place A. Botty 1/1
4550 Nandrin

!!! nouvelle adresse, voir
plan page 4 !!!
à 20h00

078/15.25.56

Tests sirènes



Ces tests auront lieu
le 7 juillet
et le 6 octobre 2011.

À ces dates, les sirènes seront
actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet :

www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante :

alerte@ibz.fgov.be
ou 0800-94.133

La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2500 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2390 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin N° d'agrégation : P401092 Éditeur responsable : Administration communale de Nandrin. Place Ovide Musin 1 - 4500 Nandrin

Comité de rédaction :
Joseph Nandrin, Bourgmestre
Daniel Pollain, Échevin
Pierre Jamaigne,
Secrétaire communal
Olivier Hermia, Info conseiller.
085/51.94.78
communication@nandrin.be



Administration

Attention, travaux!

Cet été, l'Administration communale entame d'importants travaux dans son bâtiment d'accueil au public. La vaste demeure qui a vu naître le célèbre violoniste Ovide Musin construite aux alentours de 1844 va subir d'importantes transformations de consolidation et d'assainissement en plus d'un réaménagement complet de ses espaces.

Le bâtiment présente une humidité constante dans la chape et aux pieds des murs, ainsi que des soucis de stabilité. De lourds travaux d'assainissement et de consolidation seront donc opérés dès cet été. L'isolation générale et le système de chauffage seront également revus pour correspondre aux normes actuelles, et diminuer les frais représentant actuellement une charge financière très lourde.

La structure qui héberge les principaux services à la population présente d'importantes lacunes dans l'accueil des visiteurs et particulièrement des personnes à mobilité réduite. Ces travaux seront l'occasion de repenser l'aménagement et l'accueil au public et répondre aux impositions liées entre-autres aux PMR, disposer de salles de réunion pour permettre aux citoyens de pouvoir être entendu en toute intimité, etc.

Ce projet est réalisé conjointement aux travaux de rénovation de l'appartement situé au deuxième étage du bâtiment qui sont repris au plan d'ancrage communal 2009-2010 sur les logements sociaux. L'entièreté des travaux sera subsidiée à hauteur de 70%.

Le club de billard qui occupe une partie du bâtiment ne devrait pas être affecté par les travaux, seul petit changement, son accès se fera par la nouvelle entrée annexe, tout comme l'appartement du second.

Pendant les travaux, les services communaux (urbanisme, environnement, population, état-civil) seront accessibles dans les locaux Sprumont - Philippe à côté de la bibliothèque aux horaires habituels :

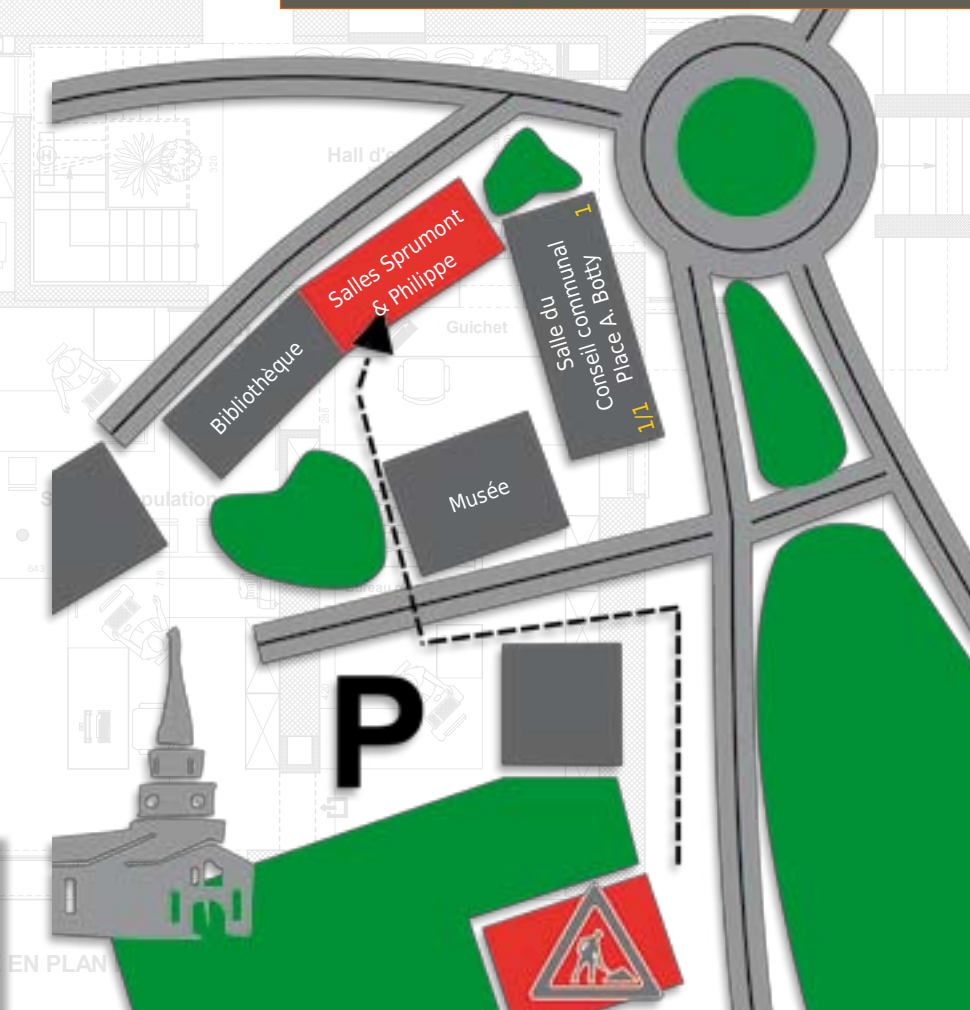
Du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 heures

Le mercredi de 13h30 à 15h30

**Le jeudi de 18 heures à 20 heures
(permanence population / État-civil)**

Tous les jours au 085/51.94.90



Maintenant, un seul numéro pour joindre tous les services de l'administration communale de Nandrin : 085/51.94.90

Préparez vos vacances pour vous et vos enfants !

N'oubliez pas de demander à temps la Kids-id (carte d'identité des moins de 12 ans) auprès de votre commune. Le délai pour l'obtention est de 3 semaines. Plus d'info sur www.nandrin.be



Le passeport

Un passeport valable est requis dans tous les pays où la carte d'identité belge ne suffit pas comme document de voyage. Les enfants de moins de 12 ans doivent, en général, être également en possession d'un passeport.

Vous devez demander votre passeport auprès de votre administration communale. Pour l'obtenir, il vous faudra produire les documents suivants :

- deux photos d'identité récentes
- votre carte d'identité
- éventuellement votre ancien passeport

Veillez à demander votre passeport bien à temps car le délai de délivrance est d'au moins 5 jours ouvrables

Coût du passeport

Le prix du passeport comprend une taxe fédérale, des frais de production (qui sont plus élevés si le passeport est demandé en urgence ou

s'il s'agit d'un passeport de 64 pages au lieu de 32 pages pour le modèle ordinaire)

La taxe fédérale n'est pas perçue pour les passeports délivrés aux enfants mineurs (jusqu'à 18 ans) mais les frais de production doivent être payés ainsi que les taxes communales.

- moins de 12 ans : 41€
- de 12 à 18 ans : 45€
- plus de 18 ans : 75€

En procédure d'urgence (24 heures) :

- moins de 12 ans : 210€
- de 12 à 18 ans : 218€
- plus de 18 ans : 248€

Durée de validité

Un passeport belge est valable 5 ans, tant pour les adultes que pour les mineurs. Cette durée de validité n'est pas prolongée.

Mieux vaut toujours être en possession d'un passeport valable pour 6 mois au moins. Cela correspond à la durée de validité minimale imposée par certains pays.

Avant votre départ, vérifiez de quels documents de voyage vous avez besoin pour

DON DE SANG, DON DE VIE

NEUVILLE EN CONDOZ

Ecole communale
rue Ry Chera
mercredi 14/09/2011
de 17h00 à 19h30



NANDRIN Ecole St Martin
rue de la Rolée 4
jeudi 23/06/2011 et 22/09/2011
de 16h00 à 19h00

QUI PEUT DONNER DU SANG ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, et en bonne santé, peut donner son sang. Avant chaque don, le médecin vérifie que le donneur est en condition pour donner du sang.

Pour plus d'informations sur le don de sang et les centres de collectes proches de chez vous, surfez sur www.transfusion.be ou contactez-nous gratuitement au 0800 92 245



CROIX-ROUGE
de Belgique



votre pays de destination. Lisez également les conseils aux voyageurs répertoriés sur le site du SPF Affaires étrangères. **www.diplomatie.be sous la rubrique «Documents de voyage pour les Belges».** Vous pouvez également obtenir des renseignements auprès de l'ambassade ou du consulat de votre pays de destination.

Le Visa

Vous ne pouvez entrer dans certains pays que si vous êtes en possession d'un visa.

Vous devez, avant votre départ, introduire une demande de visa auprès de l'ambassade ou du consulat de votre pays de destination.

Un visa accorde l'autorisation de pénétrer dans un pays et d'y séjourner pendant une période limitée. Lorsque le visa est requis, le passeport l'est également.

Vérifiez avant votre départ de quels documents de voyage vous avez besoin pour votre pays de destination.

www.diplomatie.be sous la rubrique «Documents de voyage pour les Belges»

Écoles & Jeunesse



Les élèves du cycle 5-8 ans ont visité des ruches.

Nous sommes allés chez notre gardienne pour voir ses ruches.

Elle nous attendait dans son costume d'apicultrice, elle nous a tout expliqué sur la fabrication du miel ! Malheureusement, cette année, les ruches sont vides; elle nous a dit que c'était certainement à cause de la pollution que les abeilles ne viennent plus dans les ruches.

Elle nous a expliqué que les abeilles étaient très utiles dans la nature et que le miel pouvait servir de médicament naturel.

Elle nous a dit qu'elle était triste de ne plus

avoir d'abeilles dans ses ruches.

Alors nous avons décidé de l'aider : si vous avez des essaims dans vos jardins, vous pouvez nous prévenir à l'école de St-Séverin, notre gardienne se fera un plaisir de venir vous débarrasser de vos abeilles pour repeupler ses ruches.

La visite du CHR de Huy

Le 5 mai 2011, nous sommes partis visiter l'hôpital de Huy. Nous y étions attendus à 13 heures.

La guide nous a accueillis dans le hall d'entrée et elle nous a emmenés dans une salle de réunions. Une infirmière nous y attendait et elle nous a expliqué ce qu'était le service de pédiatrie. Elle a également énuméré le nom des différents métiers que l'on pouvait y rencontrer. Pour bien comprendre ses explications, elle nous a conduits dans ce service. Là-bas, nous avons pu voir une couveuse et un monitoring. Nous avons aussi visité la classe, la salle de sommeil, la salle des soins et nous avons aussi aperçu la néonatalogie.

Ensuite, la guide nous a amenés dans un autre service : celui de la stérilisation. Une infirmière nous a expliqué qu'on y nettoyait en profondeur

Les inscriptions à l'école communale de Nandrin

Les enseignants de l'école communale seront à votre disposition, de 17 à 19 heures, pour les inscriptions, le vendredi 1^{er} juillet, le lundi 4 et mardi 5 juillet ainsi que le lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 août.

Deux implantations au coeur des villages

VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35

En dehors de ces permanences, nous restons à votre service sur simple rendez-vous au 085/511.233

Ecole communale de Nandrin - Enseignement fondamental
Direction et secrétariat : 2, rue J. Pierco - 4550 Nandrin - ecole@nandrin.be



L'équipe de l'école communale de Nandrin vous souhaite de bonnes vacances.

les instruments chirurgicaux. Nous avons visité trois pièces ayant chacune un rôle précis : « la zone sale », « la zone propre » et « la zone stérile ».

Après, nous sommes sortis de l'hôpital pour voir le SMUR (service médicalisé d'urgence et de réanimation). Le chauffeur-ambulancier nous a montré le matériel médical qu'il transportait et il nous a fait écouter les différentes sirènes qu'émettait son véhicule.

Pour terminer, nous sommes retournés dans la salle de réunions pour y prendre un goûter. Nous avons vraiment apprécié cette visite car nous y avons appris et vu des choses très intéressantes.

Les élèves du degré supérieur
de Saint-Séverin

Journée « POP » pour les enfants de 3^e maternelle et 1^e année de l'école communale de St-Séverin.

Ce vendredi 20 mai, nous avons visité l'exposition Andy Warhol à l'Abbaye de Stavelot dans une ambiance « Pop art » grâce à l'animatrice, Marie, qui était vraiment géniale.

Elle nous a d'abord plongés dans le monde d'Andy Warhol par la lecture du livre Pop l'artiste, ensuite elle nous a emmenés voir les œuvres et nous nous sommes beaucoup intéressés aux portraits de Marilyn Monroe. Marie nous a expliqué les tableaux à travers différents jeux.

Nous avons dansé et fait de la musique dans la pièce qui ressemble à la vraie Factory qu'avait ouvert Andy Warhol, c'est là qu'il invitait d'autres artistes, chanteurs et personnes célèbres qui lui donnaient l'envie de créer ses tableaux. Ses amis faisaient la fête, faisaient des petits concerts pendant qu'il peignait.

Ensuite, Marie nous a montré les techniques qu'Andy utilisait pour créer ses œuvres.

Et le plus chouette, c'est quand Marie a pétrifié mesdames Nathalie et Alexandra pour nous dire un secret : Marie avait réussi à avoir des photos de nos institutrices.

Alors devinez ce qu'on a fait ? Et oui ! On a transformé nos deux dames en dames « Pop » ! C'était une journée vraiment très amusante !



Journée Pop

Classes de mer à Cancale

Du 1er au 6 mai dernier, pour la quatrième année consécutive, les élèves de quatrième année des deux implantations (Villers-le-Temple et Saint-Séverin) ont pris la direction de Cancale pour une semaine de découverte du littoral breton.

Les 41 élèves et leurs accompagnateurs logeaient cette année à l'auberge de jeunesse de Cancale, une superbe demeure avec vue sur mer.

Les activités programmées sur place faisaient la part belle au milieu marin et au thème des corsaires : visite de la cité corsaire de Saint-Malo et d'une superbe réplique d'un trois mâts, le Mont Saint-Michel et son abbaye, Dinan et son riche passé historique, la ferme marine de Cancale pour une plongée dans la culture des huîtres, une après-midi d'initiation à la voile à Saint-Suliac et une journée complète de découverte de la faune et de la flore de la baie du Mont Saint-Michel.

Cette année encore, les élèves et leurs professeurs ont eu la chance d'avoir pour guide, photographe et coordinatrice sur place, Elisabeth Le Pape, adjointe au Maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet ; grâce à sa présence et sa gentillesse, le planning s'est encore étoffé d'une visite du fort de Saint-Père et d'une dégustation de crêpes à la nouvelle cantine de Saint-Père.

Outre ce programme tant pédagogique que créatif, ce voyage aura été aussi, pour chacun, un apprentissage de la vie en communauté dans le respect de l'autre, de ses différences et des règles établies, mais aussi de partage de moments de convivialité et d'entraide, autant de valeurs développées dans le projet de l'école.

Un tout grand merci aux enseignantes et à Elisabeth pour leur dévouement. ◀



Classe de mer à cancale



Classe de mer à cancale



Classe de mer à cancale



Elisabeth Le Pape adjointe au Maire de St-Père Marc-en-Poulet guide les enfants en Bretagne.



Stages d'été 2011 à Nandrin

**Du lundi 8 au vendredi 12 août
(de 2,5 à 12 ans)**

« Je joue, j'ai joué, je jouerai... »

Activités centrées sur la découverte de soi
au travers du jeu : seul, à deux, trois et en
coopération

Promenades « vertes » et cuisine
Château gonflable

- Ages : 2.5 à 12 ans
- Prix : 40€/semaine et 30€ le 2^{ème} en-
fants, gratuité le 3^{ème}
- Lieu : Espace des Templiers
rue J. Pierco 4 - 4550 Villers-le-Temple
- Garderie : 7h30-9h00 et 16h00-17h30
- Activités : 9h00-12h00 et 13h00-16h00
- Sieste pour les petits

**Du mardi 16 au vendredi 19 août
(de 2,5 à 12 ans)**

« Je joue, j'ai joué, je jouerai... »

Activités centrées sur la découverte de soi
au travers du jeu

Activités cuisine

Une journée d'activités à la ferme
Escalade en milieu naturel 8-12 ans

- Ages : 2.5 à 12 ans
- Prix : 50€/semaine et 40€ 2^{ème} enfant,
gratuité pour le 3^{ème}
- Lieu : Espace des Templiers
rue J. Pierco 4 - 4550 Villers-le-Temple
- Garderie : 7h30-9h00 et 16h00-17h30
- Activités : 9h00-12h00 et 13h00-16h00
- Sieste pour les petits

**Lundi 29, mardi 30, mercredi 31 août
(de 2,5 à 12 ans)**

Gardiennes en activités organisées Espace
des Templiers à Villers le Temple
Rue Pierco 4 à 4550 Nandrin
Ages : 2.5-12 ans Prix : 6 €/journée

Organisation

« Sport de quartier »

« Eté-jeunes sport »

en partenariat

avec Stage

« découvertes été 2011 »

Du lundi 22 au vendredi 26 août

Découvertes des associations sportives et
culturelles de l'entité de Nandrin

- Activités : 2,5 - 6 ans
Sport de ballon, de raquettes
Sport de mouvements
- Activités : 7 - 12 ans
Escalade en milieu naturel
Diverses activités sportives et
culturelles dans les Associations

- Prix : 45 € la semaine - 35 € 2^{ème} en-
fant, gratuité pour le troisième
- Lieu : Espace des Templiers
rue J. Pierco 4 - 4550 Villers-le-Temple
- Garderies : 7h30-9h00 et 16h00-17h30
- Activités : 9h00-12h00 et 13h-16h00
- Sieste pour les petits

Renseignements :
Dominique Deville 0479 650 426
Sylvie Damoiseaux 0478 924 476



Stage de tennis pour jeunes

**Pour tous les âges à partir de 4 ans (spécial
psychomotricité avec matériel adapté).**

- **Stage loisir** : 3 heures de tennis intensif
et 2 heures d'omnisports.
- **Stage compétition** : 3 heures de ten-
nis intensif et coaching en tournoi à
l'extérieur.

Semaines : du 4/7 au 8/7/2011
du 18/7 au 22/7/2011
du 25/7 au 29/7 (uniquement
compétition)
du 1/8 au 5/8/2011
du 22/8 au 26/8/2011

de 9 h à 15 heures.

Possibilité de garderie.

Prix : 115 euros pour les non-membres du
club d'été - 95 euros pour les membres du club
d'été

Pour le stage compétition un supplément de
10 euros sera demandé ainsi que l'inscription
au tournoi.

Possibilité de repas chaud à midi (plat + dessert
7 euros)

École de tennis du Condroz

Anthony Garot

Chemin de Fraineux,12

4550 Nandrin

tél : 04/3715627

fax : 04/3720937



Les Éco Artistes à Nandrin Du 18 au 29 juillet 2011

Différentes activités ludiques découlant du thème, excursion, veillée, différents sites afin d'accueillir les enfants selon leur âge.

Âge : de 2,5 à 16 ans.

Prix : 50€ / 2 semaines - 30€ pour le deuxième enfant - 10€ pour le troisième enfant et gratuité pour le quatrième.

Garderie : de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Activités : de 9h à 16h.

Lieux :

de 2,5 à 6 ans - école Saint-Martin à Nandrin

de 7 à 13 ans - Espace des Templiers à Villers-le-Temple

de 14 à 16 ans - Salle commune de Saint-Séverin

Inscriptions :

Vous trouverez toutes les formalités sur le site Internet de la commune (www.nandrin.be), ou à l'administration communale de Nandrin chaque jour de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 15h.

!!! Les inscriptions ne seront prises en considération qu'à la remise de la fiche santé de l'enfant et du paiement sur le compte : IBAN : BE10 3400 3121 1204 - BIC : BBRUBEBB

avec la communication «Animation été 2011» + «nom de l'enfant».

Renseignements : Sophie Vaessen,
Échevine de la jeunesse
sophie.vaessen@nandrin.be
085/51.94.90



Semaine de stage d'été à Trait d'Union.

« Psycho 'motions », stage pour enfants de 4 à 8 ans animé par une psychomotricienne et accompagné d'autres professionnels du secteur selon les thématiques du stage.

- **Stage 1 : Lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet 2011 :** « Déboussolant » ; stage psychomotricité et découverte de la nature environnante avec un animateur nature.
- **Stage 2 : Lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet 2011 (attention férié le 21 juillet) :** « Plus tard, je serai... à la découverte des métiers » ; stage psychomotricité et des invités qui nous feront découvrir leurs passions
- **Stage 3 : Lundi 1er au vendredi 5 août 2011 :** « La machine à remonter le temps »...

Pour qui ? Enfants de 4 à 8 ans

Où ? Centre Thérapeutique Trait-d'Union, Place Ovide Musin 19, 4550 Nandrin

Horaire ? De 9h à 16h, pour les enfants qui ne viendrait que les

matinées, possibilité de prendre le repas de midi (soit fin à 12h ou si repas fin à 13h). ATTENTION, il n'y a pas de temps d'accueil prévu avant ou après le stage.

Modalité d'inscription : me contacter par mail ou téléphone, 0488/48.46.48 ; nonjami@hotmail.com et ensuite payer le stage en mentionnant le nom et prénom de l'enfant ainsi que la date du stage, le paiement tient lieu de réservation. Par la suite, un dossier vous sera envoyé et devra m'être rendu avant le premier jour de stage de l'enfant sur le compte 377-0239062-91

Prix : celui-ci comprend une assurance individuel, les collations, boissons et repas du midi (certains repas seront préparés avec les enfants), les animations, les animateurs extérieurs

- Stage 1 : Journée : 21 € / Semaine : 90 €
- Stage 2 : Matinée : 11 € / Journée : 20 € / Semaine : 75 € (4 jours)
- Stage 3 : Matinée : 11 € / Journée : 18 € / Semaine : 85 €

Annick Jaminon
Psychomotricienne
0488/48.46.48
nonjami@hotmail.com



du 4 au 8 juillet

E1. Psychomotricité (2,5 à 5 ans)

Activités : Initiation à la pratique d'activités sportives par le jeu, connaissance du schéma corporel, rythme, bricolages, natation ...

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E2. Aïkido-multisport (à partir de 6 ans)

Activités : ½ journée aikido : le stage est donné par une institutrice primaire qui a enseigné l'aïkido pendant 8 ans aux enfants de 10 à 14 ans. Ceinture noire 4^{ème} dan reconnu par l'aïkikai de Tokyo. 22 ans de pratique au club d'Esneux faisant partie de l'Association francophone d'Aïkido, fédération reconnue par l'ADEPS.

½ journée multisport : sports collectifs, natation...

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E3. Football - Multisports (de 6 à 9 ans)

Activités : Matinées football

Après-midi : multisports (natation, unihoc, badminton, VTT ...)

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E4. Pêche (de 9 à 14 ans)

Activités : Pêche sur 3 sites différents en étang. Le matériel est fourni par l'ASBL mais chaque enfant peut prendre sa canne.

Prix : 65€

Membre de la Ligue des Familles : 60€



E5. Multisports perfectionnement (10 à 15 ans)

Activités : Escalade, VTT, parcours commando, course d'orientation, sports collectifs, natation, mini-golf ...

Apporter, dès le premier jour, un vélo en bon état de marche, un casque obligatoire et une chambre à air.

Prix : 65€

Membre de la Ligue des Familles : 60€

E6. Danse (à partir de 4 ans)

Activités : Education rythmique, expression corporelle, initiation au jazz, funk, danse moderne.

Activité complémentaire : natation

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

du 11 au 15 juillet

E7. Psychomotricité (2,5 à 5 ans)

Activités : Initiation à la pratique d'activités sportives par le jeu, connaissance du schéma corporel, rythme, bricolages, natation ...

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E8. Aïkido-multisport (à partir de 6 ans)

Activités : ½ journée aikido : le stage est donné par une institutrice primaire qui a enseigné l'aïkido pendant 8 ans aux enfants de 10 à 14 ans. Ceinture noire 4^{ème} dan reconnu par l'aïkikai de Tokyo. 22 ans de pratique au club d'Esneux faisant partie de l'Association francophone d'Aïkido, fédération reconnue par l'ADEPS.

½ journée multisport : sports collectifs, natation...

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E9. Pêche (de 9 à 14 ans)

Activités : Pêche sur 3 sites différents en étang. Le matériel est fourni par l'ASBL mais chaque enfant peut prendre sa canne.

Prix : 65€

Membre de la Ligue des Familles : 60€

E10. Football - Multisports (de 6 à 9 ans)

Activités : Matinées football

Après-midi : multisports (natation, unihoc, badminton, VTT ...)

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E11. Multisport Perfectionnement (10 à 15ans)

Activités : Escalade, VTT, parcours commando, course d'orientation, sports collectifs, natation, mini-golf ...

Prix : 65€

Membre de la Ligue des Familles : 60€

E12. Danse (à partir de 4 ans)

Activités : Education rythmique, expression corporelle, initiation au jazz, funk, danse moderne.

Activité complémentaire : natation

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

du 1 au 5 août

E13. Psychomotricité (2,5 à 5 ans)

Activités : Initiation à la pratique d'activités sportives par le jeu, connaissance du schéma corporel, rythme, bricolages, natation ...

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E14. Football - Multisports (de 6 à 9 ans)

Activités : Matinées football

Après-midi : multisports (unihoc, badminton, VTT...)

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€



E15. Football - Multisports (de 10 à 12 ans)

Activités : Matinées : football

Après-midi : multisports (unihoc, badminton, VTT...)

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

E16. Danse (à partir de 4 ans)

Activités : Education rythmique, expression corporelle, initiation au jazz, funk, danse moderne.

Activité complémentaire : natation

Prix : 60€

Membre de la Ligue des Familles : 55€

Lieu : Ecole Saint - Martin, 4 rue Rolée, NADRIN

Heures : De 9h15 à 16h30

Garderie : le matin de 8h00 à 9h30 et de 16h30 à 17h00. (gratuite)

Assurance : Incluse dans les droits d'inscription.

Inscriptions : Permanences : les samedis 18/06, 25/6, 2/7, 30/7 de 10 h 00 à 10 h 30 à l'école St-Martin. Vous pouvez aussi déposer vos inscriptions chez Michaël Mélon tous les jours durant les récréations. Pour la seconde et la troisième semaine de stages, une permanence aura lieu durant les stages de juillet et août de 9h00 à 17h00. Une réduction de 10€ est octroyée pour l'inscription du 2^{ème} enfant et de 25€ pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

Renseignements : D'Hondt Philippe
0497/790037



École Saint Martin
4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN
Tél. : 085/51.21.28 Fax : 085/51.13.51
saintmartin.nandrin@skynet.be

Direction : J.-C. WILMES (privé: 085/51.29.15)

NOUS PROPOSONS A VOS ENFANTS :

- Classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans : transition idéale entre la crèche et la 1ère maternelle.
- Garderie gratuite à partir de 7h et jusqu'à 18h.
- Infrastructure importante et confortable. Plaine de jeux et de sports.
- Ambiance chaleureuse. Enseignement de qualité. Pédagogie favorisant des apprentissages efficaces. Discipline concertée.
- Rencontres fréquentes et collaboration avec les parents.
- Nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - parrainage entre classes - ouverture vers le monde - projet



- européen Comenius sur l'importance de l'eau - respect de l'environnement et de la santé - activités sportives, culturelles et musicales variées - chorale d'enfants - multiples sorties pédagogiques ...
- Importance des apprentissages de base. Méthode de lecture gestuelle en 1ère année.
- Cours de langues au choix (anglais ou néerlandais).

- Respect de la liberté de foi de chacun.
- Message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences.

Notre site internet à visiter absolument
www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous privilégions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous d'ici fin juin ou durant les permanences organisées les 1 et 2 juillet ainsi que les 27, 30 et 31 août.

Pensez-y ! Inscrive son enfant dans une école de sa région l'aide à s'intégrer dans son milieu!



A l'école Saint-Martin de Nandrin, chacun s'y sent bien !

INFOR JEUNES HUY, c'est...

Infos, conseil, aide et documentation sur études, formations, emploi, aide sociale, citoyenneté, justice, vie affective, santé, famille, logement, transports, loisirs et vacances. C'est aussi un service kot, une bibliothèque sociale pour les travaux scolaires, la vente des cartes des Auberges de jeunesse et de la Carte jeunes européenne, des animations diverses (Huy, je surfe m@lin ; Passe Partout ; 1,2,3... compte sur tes droits), un p'tit cyber centre, un blog des stages et activités de loisirs <http://stages-huywaremme.canalblog.com>, un compte facebook et un compte twitter.

Service GRATUIT et ANONYME pour tous les jeunes de 12 à 26 ans et les adultes en contact avec la jeunesse.

« Stages et loisirs actifs sur Huy-Waremme et ailleurs... » :

pour les jeunes qui veulent bouger, pour les parents souhaitant trouver une activité à leurs enfants, INFOR JEUNES HUY a créé le blog <http://stageshuywaremme.canalblog.com> avec plein d'idées de stages et de loisirs : sports, théâtre, musique, langues, nature, plaines et centres de vacances, animations, volontariat, audio visuel, cirque, danse, sciences et techniques, rattrapage scolaire, hébergement et informations touristiques, travail étudiant...

Une INFO complète sur les ETUDES...

De nombreux étudiants (ainsi que leurs parents) se posent des questions quant à leur avenir. S'inscrire dans une école, choisir une orientation... une étape importante à préparer avec soin.

INFOR JEUNES met à disposition une série de renseignements : adresses d'écoles, toutes les possibilités de l'enseignement secondaire, supérieur et universitaire, grilles horaires, conditions d'admission, perspectives professionnelles, formations complémentaires, information sur les allocations et prêts d'études, apprentissage, jurys et enseignement à distance de la Communauté française, cours de promotion sociale, etc.

INFOR JEUNES propose aussi une bibliothèque comprenant notamment les guides du SIEP, CEDIEP à consulter gratuitement... Toute l'info sans condition...



INFOR JEUNES asbl Quai Dautrebande 7
4500 HUY
tél. 085/21.57.71
Permanences en août :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h00 sans interruption.

e-mail : huy@inforjeunes.be

Initiation aux Arts du Cirque
du 7 septembre 2011
au 13 juin 2012



Le cirque dans tous ses états!

Techniques de cirque (jonglerie, équilibre, théâtre...), jeux, spectacles...

Les mercredis

de 14h à 15h15 (9 - 12 ans)

15h15 à 16h30 (6 - 8 ans)

16h45 à 17h45 (circomotricité 4 - 6 ans)

Venez rejoindre la troupe de Circassiens et vous amuser à l'Espace des Templiers, rue Pierco - 4 à Villers-le-Temple. (150€ / an)

Plus d'infos sur www.ducirque.be ou au 0485/83.07.03 (Maxime)



ACCUEIL PETITE ENFANCE

LES ARSOUILLES

Annick Marchand - rue de la Gendarmerie, 64
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.38.00
Nathalie Vincent - rue de la Tourette, 14 - 4550
Villers-le-Temple
gsm : 0497.84.64.79.

ACCEUILLANTES CONVENTIONNEES

Garderie des tout-petits : Nandrin - Villers-le-
Temple - Saint-Séverin - Fraineux
M. Dardenne 085.51.26.07
N. Hansenne 085.51.10.12
C. Rulot 085.51.18.58 - F. France 085.51.26.42

AGENCE de VOYAGE

SERVICE VOYAGES - Brasseur Eve
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN
Tél. : 085.31.72.43 - www.servicevoyages.be
eve.nandrin@servicevoyages.be

ANIMAUX

MOULIN BURETTE

rue de Dinant, 11 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51
info@burette.be - www.burette.be

BANQUES - ASSURANCES

EMILE JACQUES

Assureur Conseil - route du Condroz, 109
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.30.50
Fax: 085.51.30.67 - ejacques@emilejacques.be

ING - Bureau Bernard Laffut sprl
place Ovide Musin, 13 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.14.50 Fax : 085.51.19.32
laffut.nandrin@ing.be

CBC - Serge Stevard
route du Condroz, 21 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.97.70 Fax : 085.51.97.79
serge-stevart@cbc.be

CREDIT AGRICOLE

Micheline Devaux - route du Condroz, 105
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.15.53 Fax:
085.51.26.38 - bureau.devaux@portima.be

BNP PARIBAS FORTIS

David Meys - rue de Nandrin, 1
4550 NANDRIN - Tél: 085.71.04.90
Fax : 02.228.18.80 - nandrin@fortis.com

BATIMENT

HENRARD Benoît

Rénovation d'habitations - rue Joseph Pierco, 3
4550 Villers-le-Temple - Tél/Fax : 085.25.10.18

ETS DEC SOL - Francis Dupont
rue du petit Fraineux, 17
4550 NANDRIN FRAINEUX
Tél / Fax : 04.371.90.13 - dec.sol@skynet.be

JP&F BATI sprl - Jean-Paul Schouteden
rue de Clémodeau, 41 - 4550 Villers-le-Temple
Tél / Fax : 085.61.34.71 - www.jpfbati.be
schouteden@hotmail.com
GSM : 0475.69.05.79 - 0495.25.16.09

BOISSONS - DRINK - LIVRAISON LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX GONFLABLES

MAX BOISSONS

Carrefour Devillers, 6 - 4560 Clavier
Tél : 086.21.85.11 - info@maxboissons.be
GSM : 0479.53.84.83

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE DEFGNEE

Raphael Defgne - Rue Godinasse, 2
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.13.67
Fax: 04.383.78.01 - raphaeldefgne@skynet.be

BOULANGERIE

BOULANGERIE CROSSET

Le Cannele sprl - route du Condroz, 131/1
4550 Nandrin Fraineux - Tél: 085.51.25.10
www.boulangerie-crosset.be

COIFFURE

COCOON COIFF - Gach Viviane
rue de la Tourette, 38 - 4550 Villers-le-Temple
Gsm: 0486.34.21.09
Fermeture: dimanche & mardi

COUPE & COULEUR

Nathalie Moisse - route du Condroz, 113
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.24.88

CUISINE

RAYGEO sprl - G. Gerday
route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11 -
raygeocuisine@skynet.be

CADEAUX DECORATION

LA TABLE ETC... Rosella Faseli
route du Condroz, 310 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.15.72 - www.latableetc.be
info@latableetc.be

DISCOTHEQUE

MONASTERE DANCING

Tony Disciascio - route du Condroz, 245
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.30.87
www.monastere.be - info@monastere.be

DROGUERIE

MAISON PIVOT-BADOUX

rue de Dinant, 13 - 4550 Nandrin
Tél/Fax: 085.51.12.09

ELECTGROMENAGER

ETS DECHAMPS & FILS

rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax: 085.51.11.79 - ets.dechamps@skynet.be

ENTRETIEN ESPACE VERT

PASTURE Sébastien

Place O. Musin 16/2 - 4550 NANDRIN
gsm : 0474.51.52.31 - sebapasture@hotmail.com

PASSION JARDIN

Entreprise de Parcs & jardins, Vente abris de jardin,
Jeux extérieurs - Olivier Ledocq
23, rue de la Chapelle - 4550 NANDRIN
Tél : 0476.43.04.84 - passionjardin@gmx.com

ESTHETIQUE

POINT BEAUTE - Ch. Marcotty
Croix André, 80 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.28.36 - gsm : 0476.98.53.13
www.pointbeaute.com

FLEURISTE

LI P'TIT BUSQUET - Myriame Ernest
rue de la Gendarmerie, 45 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.24.64 - fa512518@skynet.be

GARAGE

GARAGE Laurent VAESSEN

rue Sylvain Gouverneur, 7 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.51.12.19
laurentvaessen@skynet.be

FG AUTO PIECES

route du Condroz, 7 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.18.23 Fax : 085.51.25.18

GEOMETRE EXPERT

DONNE G rald

rue de la Rol e, 3/1 - 4550 NANDRIN
GSM : 0497.20.38.29 - gerald.donne@skynet.be
www.gerald-donne.be

QUOIBION Nicolas

route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42
nquoibion@skynet.be

GRAPHISME & SITES WEB

DELMOTTE Fr d ric

rue Sylvain Gouverneur 5
4550 NANDRIN - T l : 0479.775.986
fr.delmotte@gmail.com

HABILLEMENT

LA DIFFERENCE S.A.

Fran oise Quoibion - route du Condroz, 402
4550 NANDRIN - T l : 04.371.40.76
s.quoibion@ladifference.biz
www.ladifference.biz

IMAGERIE INFRAROUGE

THERMIX

rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin
T l. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22
info@thermix.be - www.thermix.be

IMPRIMERIE

IMPRESSION sprl

avenue des alouettes, 10 - 4121 Neupr 
T l : 04.372.05.05 - GSM : 0478.92.07.07

INFORMATIQUE

ACTIVE UP

- Conception de logiciels
Mengal Pierre - rue Haie Monseu, 3
4550 NANDRIN - T l : 085.25.20.17
Fax : 085.25.20.18 - GSM : 0496.23.26.26
www.activeup.com

LA BULLE INFORMATIQUE -

route du Condroz, 138 - 4121 Neupr 
T l : 04.371.37.22 Fax : 04.371.53.80
www.labulle.be - info@labulle.be

JARDIN - PLANTES - ARBRES

EVELETTE GARDEN

Tondeuse - Mat riel de jardin - Serre
Bruno & Marc Evelette -rue de Nandrin, 7
4550 NANDRIN - T l : 085.51.14.33
Fax : 085.51.27.37 - www.evelettegarden.be

JOUETS - JEUX

SPIRALES

- Liliane Veuchelen
rue de Dinant, 3 - 4550 NANDRIN
T l. 085.82.83.03 - www.spirales.be
info@spirales.be - veuchelen@hotmail.com

LIBRAIRIE PAPETERIE CARTERIE

LIBRAIRIE Fr. et P. NO L

rue de Dinant, 6 - 4550 NANDRIN
T l : 085.51.12.22

LINGE

COMPTOIR DU LINGE

Julie Dumont - rue du Condroz, 320/4
4550 NANDRIN - T l : 04.365.86.81
juliedumont@tiscalib.be

LOCATION DE MATERIEL

HENROTAY Robert

Location et vente de mat riel horeca
sonorisation light - rue de Saint-Jean-Sart, 55
4557 Outrelouxhe - GSM : 0477.90.92.80

MAZOUT

MAZOUT PREVOT

Rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN - T l : 085.51.22.23
Fax : 085.51.11.06 - www.mazout-prevot.be
richard.prevot@wanadoo.be

MENUISERIE

Menuiserie Michel DAULNE

& fils - rue du Bosquet, 32 - 4550 Sainbt-S verin
T l/Fax : 04.371.27.76 - info@menuiserie-daulne.be
www.menuiserie-daulne.be

MENUISERIE LUIGI

- Luigi Lorenzoni
rue des roses, 5 - 4550 Saint-S verin
T l/Fax: 04.371.41.03 - mluigi@skynet.be

MEUBLE

AMBIANCE PLACARD

route du Condroz, 410 - 4550 NANDRIN
T l: 04.384.42.62 - www.ambianceplacard.net
belcuisine@skynet.be

CANAPE CONTEMPORAIN -

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/2 - 4550 NANDRIN
T l : 04.247.26.50 - Fax : 04.247.36.50
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

VIVRE CONTEMPORAIN

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/3 - 4550 NANDRIN
T l : 04.372.14.72 - Fax : 04.372.14.73
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

NETTOYAGE

DOMESTIC SERVICES

Titres services - route du Condroz, 320/5
4550 NANDRIN - T l : 04.367.37.58
Fax : 04.367.37.65 - angele.dantinne@domestic-service.be

OPTICIEN

OPTIQUE DESIGN

- Claude Schyns -
route du Condroz, 127/1 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
T l / Fax : 085.51.35.05

PEINTURE

COLLIN Jean-Luc

rue La Basse, 16 - 4550 NANDRIN
T l : 085.51.20.03 - Fax : 085.51.41.61

FORT Gianni

rue Sylvain Gouverneur, 35 - 4550 NANDRIN
T l/Fax : 085.82.88.32

PHARMACIE

PHARMACIE CLOUX

rue Mannehay, 3 - 4550 Villers-le-Temple
T l : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

PHARMACIE LION

Place Musin, 5 - 4550 NANDRIN
T l : 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

PHOTOGRAPHIE

PHOTO-NANDRIN

- P. et F. Dujardin
route du Condroz, 127 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
T l : 085.51.35.78 Fax : 085.51.30.78

PLOMBERIE

PEETERS PATRICK

rue des Trihettes, 8 - 4550 SAINT-SEVERIN
T l/Fax : 085.51.13.84

POELERIE QUINCAILLERIE GAZ

EHLEN-BOURGUIGNON

rue de Nandrin, 2 - - 4550 NANDRIN
T l: 085.51.11.69 Fax: 085.51.33.50 - contact@ehlen.be

SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

XL GROUP

La Petite Vaux, 13 - 4550 NANDRIN - T l : 04.361.15.55
Fax : 04.263.18.76 - xl.group@skynet.be

SPORT

PROSPORT - RESPIRE

route du Condroz, 305/1 - 4550 NANDRIN
T l : 04.263.38.10 - www.prosport-respire.be

STATION SERVICE

TOTAL RICHARD PREVOT

rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN
T l : 085.51.22.23 Fax : 085.51.11.06
richard.prevot@wanadoo.be

TEXACO

Iannetta Mario et Lodoli Cindy
route du Condroz, 25 - 4550 NANDRIN
T l : 085/23.24.49 - Fax : 085/ 31.34.48

SUPERMARCHE

INTERMARCHE

- D. & L. Barthelemy
route du condroz, 318 - 4550 NANDRIN
T l. 04.372.90.76 - econan@skynet.be

PROXY DELHAIZE

- Didier Dessart
route du Condroz, 243 - 4550 NANDRIN
T l : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48
proxy.nandrin@skynet.be

TRAITEUR

SAVEURS & TRADITIONS

Traiteur - Plats   emporter - Sandwicherie
Philippe Bomersomme - route du Condroz, 129/2 -
4550 NANDRIN - T l/Fax : 085.23.24.64

VEHICULES ELECTRIQUES

VHELEC sprl

- J.HALLEUX & FILS
rue Saint-Jean-Sart, 24 - 4557 OUTRLOUXHE
GSM : 0475.92.54.65 - Fax :085.41.10.13
www.vehicule-electrique.be



Vous n'ignorez pas que la fête des voisins aura bien lieu à Saint-Severin...

Si vous l'apprenez, alors dans ce cas : elle se déroulera en collaboration avec l'Espace Jeunes, la paroisse, le PCS Condruz, votre commune et bien sûr les premiers concernés : VOUS! Habitants, voisins, amis, familles, petits & grands.

Quand ? Le samedi 27 Juin aux alentours de midi.

Où ? Sur la petite place Gonda pour de grands sourires!

Info ? Renaud Wayens au 0474/774642 ou renaudwayens@gmail.com

A très bientôt!



Feu d'artifice dimanche 23h.

Fête à Saint-Séverin 2, 3 et 4 Juillet 2011, kermesse - la Fête en mode «mineur»

Fête foraine, animations enfantines Bar et restauration permanente

- Le samedi 2 juillet
Brocante - Echanges - Expo 7h00
Ouverture de la Kermesse 17h00
- Le dimanche 3 juillet
Ouverture de la Kermesse 14h00
Château gonflable gratuit 15h00
Ambiance Bal Musette 21h00
Feu d'artifice 23h00
- Le lundi 4 juillet
Ouverture de la Kermesse 17h00
Course de garçons de café 19h00

Fête à Villers-le-Temple du 29 juillet au 1 août

- **Vendredi 29 juillet** : le traditionnel jogging du challenge condruzien
- suivi d'une soirée animée par le DJ Ludo
- Samedi 30 juillet : Concert SUN 7 BOULEVARD, after par le DJ Ludo
- **Dimanche 31 juillet** : en matinée, randonnée moto
- À midi, le barbecue
- Dans l'après-midi, spectacle pour enfants
- En soirée, grand quizz ouvert à tous
- **Lundi 1 août** : on joue le jambon à la bizawe.
- Clôture de la fête par un bal musette



Samedi, concert Sun 7
Boulevard, after par le Dj Ludo

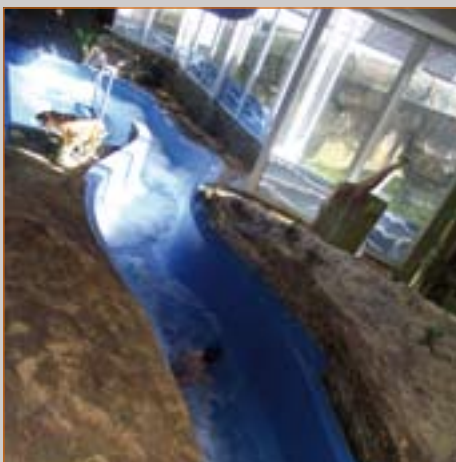
Nous étions là !

Tout nandrinois que nous sommes!

De la piscine tropicale au « Clach » à Villers, du bowling de Tilff à l'escalade de Liège : Que dire des vacances de Pâques si ce n'est que l'Espace Jeunes & le Pcs Condruz (Plan de cohésion sociale), respectivement Frédéric Tollet & Renaud Wayens avec l'aide de la Commune, nous ont permis de sourire un temps entre et avec tous!

De Nandrin à Tinlot, de Villers à Yernée, de Fraineux à Clavier, d'Ouffet à Neupré, de... Et oui vous nous avez peut-être manqué! Ce qui est sûr, c'est qu'on récidivera avec plein de projets pour y parvenir! Que dire de plus ; voyez par vous mêmes !

Pour celles & ceux qui hésiteraient encore.... : Espace J. Place O. Musin (Fred') et PCS Condruz (Ren') ainsi que Nos Communes. Renaud Wayens au 0474/774642 renaudwayens@gmail.com



Agenda

Juin	
23	Collecte de sang de 16h à 19h à l'école Saint Martin - rue de la Rolée,4 à Nandrin
25	Dîner d'été avec animation musicale - Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple - Salle Communale de Saint-Séverin
27	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
Juillet	
2 au 4	Fête à Saint-Séverin. (voir page de gauche)
2 et 3	Cyclisme (voir ci-contre)
7	Bibliobus, Place Baudouin 1 ^{er} à Villers-le-Temple de 10h30 à 11h
11	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
13	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
17	10h. Messe solennelle et manifestation patriotique à Villers-Le-Temple
19	Cyclisme (voir ci-contre)
21	Fermeture de l'Administration communale (Fête Nationale)
23 et 24	Cyclisme (voir ci-contre)
27	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
29 au 1/8	Fête à Villers-Le-Temple. (voir page de gauche)
Août	
10	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
15	Fermeture de l'Administration communale (Assomption)
18	Bibliobus, Place Baudouin 1 ^{er} à Villers-le-Temple de 10h30 à 11h
22	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
24	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
Septembre	
1	Petit-déjeuner de la rentrée aux école de Saint-Séverin et Villers-le-Temple
1	Bibliobus, Place Baudouin 1 ^{er} à Villers-le-Temple de 10h30 à 11h
10	Goûter d'été avec animation musicale - Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple Salle Communale de Saint-Séverin
10 et 11	Journées du patrimoine (voir page 23)
12	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
14	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
15	Bibliobus, Place Baudouin 1 ^{er} à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30
18	Marche ADEPS : 5 - 10 - 20 Km Lieu de rendez-vous Ecole Saint-Martin, rue Rolée
22	Collecte de sang de 16h à 19h à l'école Saint Martin - rue de la Rolée,4 à Nandrin
24	Comité de jumelage de Saint-Séverin : souper suivi d'une soirée dansante
26	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
27	Fermeture de l'Administration communale (Fête de la Communauté française)
28	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
Octobre	
6	Bibliobus, Place Baudouin 1 ^{er} à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30
10	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
12	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
15	Cérémonie de remise des primes de naissance à la salle de Saint-Séverin
15	Journée Place aux Enfants
20	Bibliobus, Place Baudouin 1 ^{er} à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30
22	Souper du Cyclo conduze Nandrin à la salle communale de Saint-Séverin
24	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
26	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
29	Goûter d'automne avec animation musicale - Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple - Salle Communale de Saint-Séverin
30	Marche ADEPS : 5 - 10 - 20 Km Lieu de rendez-vous Salle Espace des templiers, rue Joseph Pierco 4

Jumelage à Saint-Père-Marc-en-Poulet (Bretagne)

A vos agendas :

2012, nous partagerons le **WE de Pâques** avec nos jumeaux bretons.

Départ le vendredi 6 avril matin - retour le lundi 9 avril au soir.

Plus de détails dans nos prochaines éditions.

Courses cyclistes



Mesures
de circulation
spéciales

Samedi 2 juillet 2011 Tour du Condroz

La circulation est interdite à tout véhicule, sauf dans le sens de la course et le stationnement interdit sur la chaussée, sur tout le circuit emprunté par l'épreuve, le samedi 2 juillet 2011 entre 15h30 et 16h30 heures : **rue de Berleur, rue de la Vaux, rue du Halleux, rue du Sabot, rue de la Haie des Moges.**

Dimanche 3 juillet 2011 Tests cyclistes pour aspirants et minimes

Organisés par le Royal Sporting Club Cycliste Nandrin - 085/51.16.36

La circulation est interdite à tout véhicule et le stationnement interdit sur la chaussée, sur tout le circuit, le dimanche 3 juillet 2011 de 12h45 à 17h45 heures : **rue des Quatre-Bras, rue de la Commanderie, Place Baudouin 1^{er}, rue du Baty Alnay et rue des Six Bonniers.**

Mardi 19 juillet 2011 Tour de la Province de Liège

La circulation est interdite à tout véhicule **NON** autorisé, l'arrêt et le stationnement sont interdits sur la chaussée sur les routes empruntées par les coureurs le 19/07/2011 entre 14h30 et 15h30 heures : **rue des Quatre-Bras, rue des Six Bonniers, rue de la Chapelle, rue Derrière le Cortis et route d'Ombret (N696).**

Samedi 23 et dimanche 24 juillet 2011 Tour de Wallonie 2011

La circulation est interdite à tout véhicule **NON** autorisé, l'arrêt et le stationnement sont interdits sur la chaussée, sur les routes empruntées par les coureurs, le samedi 23 juillet 2011 entre 12h00 et 13h00 heures : **route de France, rue de la Tour au Bois, rue de la Ferme de l'Abbaye, Thier des Bacs, rue du Pont de Chessaine, rue Sur les Communes, rue de Mannehay et rue du Neufmoulin.**

Le dimanche 24 juillet 2011 entre 11h30 et 12h30 heures : **route de France, rue de la Tour au Bois, rue de la Ferme de l'Abbaye, Thier des Bacs, rue du Pont de Chessaine, Thier de Scry.**

Cela s'est passé près de chez vous...

par Jean-Claude Dumoulin



Le RCU étant sur le point d'être adopté, la pression des promoteurs et investisseurs s'accroît, ce qui a pour corollaire la multiplication des séances d'information, où chacun tente d'imposer son point de vue, ou tout au moins d'influencer la décision, ce fut le cas régulièrement à La Nandrinoise.

Séquelles de l'hiver et surtout de l'incivisme de certains, les déchets de toute nature se retrouvent partout, heureusement des citoyens se mobilisent pour rendre agréable notre cadre de vie, ce fut le cas pour les riverains de la Tige Paquette, qui s'occupèrent de leur rue et de celle de la gendarmerie et les anciens de la maison des jeunes de Saint-Séverin pour le curage de l'étang et le rajeunissement de ses abords. À propos de la rue de la gendarmerie, méfiance la limitation de vitesse est passée de 70 à 50 km /H. 1 2

Le CPAS organisait cette année encore, dans le cadre de la salle communale de Saint-Séverin, sa traditionnelle Bourse aux vêtements et jouets, qui particulièrement bien achalandée, connu un grand succès. 3

En cette fin d'hiver, les élèves des écoles sortent, classes de neige, la Suisse pour les classes de Saint-Martin, l'Italie pour celles des écoles communales de Villers-le-Temple et Saint-Séverin, mais aussi des classes vertes pour les mêmes établissements et dans le cadre des écoles communales, une semaine à la découverte de la mer, ses activités commerciales, sportives et patrimoniales, chez nos jumeaux Bretons, où ils purent bénéficier de l'accompagnement de Elisabeth Lepape, adjointe au maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet, découverte également de Bruxelles et pour les petits, une nuit magique dans l'Atomium. 4 5

Pâques, tardif cette année, c'est les chasses aux œufs, dont la traditionnelle, organisée par « Villers Animations » dans le très beau cadre de la commanderie de Villers-le-Temple, par un beau soleil printanier, qui connut un grand succès de participation et de convivialité. 6

Début Mai, place au souvenir, les Fédérations Patriotiques allèrent fleurir les monuments aux morts des deux guerres des anciennes communes de l'entité, ainsi qu'au monument élevé rue des Martyrs, à la mémoire des 8 civils du Tombeu et de la Vaux, exécutés par les SS, une messe solennelle précéda la cérémonie aux monuments de Nandrin, avec la collaboration de la Royale Lyre Nandrinoise, le verre de l'amitié offert par la commune, clôtura cette journée commémorative importante. 7

La fin de l'année scolaire approchant, c'est l'ère des Fancy-Fair qui commence, avec ses spectacles présentés par les enfants, suivis d'activités ludiques et un BBQ convivial précédant une soirée DJ, ce fut le cas, à trois semaines d'intervalle, pour les écoles communales de Saint-Séverin et de Villers-le-Temple. 8

Dans la salle La Nandrinoise, « Les Canailloux », la maison de l'enfance du CPAS, avaient invité les parents à un buffet froid convivial, où ils furent fêtés par le personnel. Dans le cadre de l'école Saint-Martin, les parents étaient également mis à l'honneur, après une première partie artistique interprétée par les enfants, dans la cour baignée de soleil, une collation leur était servie et les enfants leur remirent les cadeaux qu'ils avaient préparés. 9

La salle communale de Saint-Séverin, servait de cadre, en ce mois de mai, à l'apothéose d'un projet qui avait mobilisé pendant deux ans, les élèves de 5^e année devenus 6^e, des trois implantations, à l'initiative de Madame Blavier, pour la création d'une BD relatant, Histoire et Légendes de Nandrin, avec la collaboration de professionnels de la BD, Marco Venanzi, dessinateur et Michel Dusart, scénariste, l'aboutissement de leurs efforts conjugués, fraîchement sorti des presses, fut présenté à cette occasion et remis aux artistes. 10



Cancer du sein - Prévention -



Le service de dépistage mobile de la Province de Liège sera dans notre commune du 3 au 9 août avec le Mammobile.

Celui-ci propose aux femmes dès 40 ans un dépistage **gratuit** du cancer du sein. Chaque année, 9000 femmes sont touchées par le cancer du sein, ce dernier est le cancer féminin le plus fréquent. Si vous êtes sensibilisée, rendez-vous à :

Nandrin - Place Ovide Musin

Mercredi 3 août de 9h00 à 12h00.

Vendredi 5 août de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

Lundi 8 août de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

Villers-Le-Temple - rue de la Commanderie

Mardi 9 août de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

**Rendez-vous obligatoire
au 04/237.94.84**

**Vous cherchez un lieu
d'accueil familial et ...
professionnel pour
les premiers pas
de vos bambins ?**



Notre maison d'enfants
« **Les CANAILLOUX** »,
les accueille de 7h30' à 18h00',
dans un cadre verdoyant.
Pour un renseignement ou une visite,
contactez le CPAS de Nandrin
au 085/27 44 60

Services de **transport &
accompagnement** de personnes



RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS :
0472 / 09 38 38



Le mot de la Police

Les bons réflexes

Dans notre précédent éditorial nous évoquions l'arrivée des beaux jours et l'importance d'adopter un comportement respectueux d'autrui pour qu'il fasse « bon vivre dans notre Condroz ».



Nous pouvons tous être confrontés à un chien qui semble a priori menaçant, soit qu'il adopte une posture de dominance (corps porté haut, tête, queue et oreilles relevées) ou de peur (corps ramassé vers le bas, oreilles et queue repliés)...

Comment se comporter
face à un chien agressif ?
Face à un chien menaçant,

- Si le chien est à distance, écartez-vous progressivement et parlez calmement
- Surtout, ne jamais tourner le dos ou fuir
- Détournez le regard. Si vous le fixez dans les yeux, ce sera perçu comme une provocation

Rappelons à ce sujet que la divagation d'animaux reste un élément préoccupant et génère des nuisances auxquelles nos services sont régulièrement confrontés. Bien qu'il existe un Règlement Général de police visant notamment l'obligation de tenir en laisse les chiens dans les lieux publics et le port de la muselière pour les chiens dangereux ou réputés comme tels nous déplorons malheureusement encore trop souvent des accidents générés par des « maîtres » peu scrupuleux. Nos policiers sont sensibilisés à cette problématique et ont pour consignes de verbaliser si les avertissements restent infructueux. Néanmoins, si vous êtes confrontés à une « mauvaise rencontre » face à un chien agressif, comment réagir ?

- Restez debout, calme, les bras le long du corps, mais attentif. Évitez les mouvements de recul ou désordonnés qui montrent au chien que vous avez peur
- Si le chien se lance vers vous, parez son attaque avec votre bras, un vêtement ou un objet que vous auriez en mains. Efforcez-vous de rester debout mais s'il parvient à vous jeter à terre, roulez-vous en boule, tête rentrée, mains sur la nuque, pour vous protéger.

Source : secunews.be

Votre Police

Aménagement du territoire, urbanisme & environnement

Les bâtiments durables

Gaz à effet de serre, Kyoto, réduction des émissions.... Voilà beaucoup de termes et d'idées dont on parle beaucoup actuellement. Comment pourriez-vous participer à l'effort général ? Comment traduire dans son habitation sa volonté de diminuer son empreinte écologique ?

Il y a une foule de gestes simples pour réaliser des économies d'énergie. Cet article n'en explorera que deux : l'isolation des bâtiments et les énergies alternatives pour les chauffer, principalement sous l'angle de l'impact de ces techniques sur vos logements et la nécessité d'un permis avant leur mise en œuvre.



L'isolation

Elle peut être soit placée à l'intérieur du bâtiment soit à l'extérieur.

Les travaux réalisés à l'intérieur de votre habitation qui ne mettent pas en danger la stabilité du bâtiment et qui ne modifient pas le volume construit ou son aspect architectural ne requièrent pas de permis (article 262, 3° du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (CWATUPE)). Les travaux réalisés à l'extérieur consistant au placement de parements et couverture isolants de même aspect extérieur qui n'accroissent pas l'épaisseur de plus de 30 centimètres sont également dispensés de permis (article 262, 11° du CWATUPE). Les couvertures et parements isolants qui ne répondraient pas à ces conditions devront faire l'objet d'une autorisation. Renseignez-vous auprès du service urbanisme.

Les énergies alternatives

Je précise que les techniques abordées ici ne représentent pas l'ensemble de l'offre en la matière, ce sont simplement les cas rencontrés le plus souvent au service urbanisme.

Le solaire

On les voit fleurir sur le toit, plus rarement sur les façades. Tels des tournesols minéraux, ils tournent leurs noirs pétales de silice vers l'astre du jour. Une belle envolée lyrique pour décrire des objets qui deviennent de plus en plus courants :

les panneaux solaires. Pour autant qu'ils soient conformes à la destination de la zone, les panneaux thermiques (production d'eau chaude) ou photovoltaïques (production d'électricité) sont dispensés de permis s'ils sont :

- fixés sur une toiture à versants, provoquant une surépaisseur inférieure ou égale à 0,30 m et dont la différence entre les pentes du module et de la toiture de ce bâtiment est inférieure ou égale à 15 degrés ;
- fixés sur une toiture plate, dont le débordement vertical est de 1,50 m maximum (le module ne dépasse pas de plus de 1,50m de l'acrotère ¹) et la pente du module est de 35 degrés maximum ;
- fixés sur une élévation, dont la projection du débordement dans le plan horizontal est comprise entre 1,20 et 1,50 m (le module ne s'écarte pas de plus de 1,20 et 1,50m de l'élévation) et la pente du module est comprise entre 25 et 45 degrés. (article 262, 2° du CWATUPE)

Les pompes à chaleur

Récupérer des calories dans l'environnement est une alternative aux énergies traditionnelles que l'on rencontre de plus en plus. Souvent, un serpentin rempli d'un fluide caloporteur est enterré, à faible profondeur, dans le jardin. Ce type d'installation, à une exception près, ne nécessite normalement pas d'autorisation en vertu de l'article 262, 6° du CWATUPE.

L'exception concerne les forages géothermiques. Le serpentin plonge alors dans le sol pour atteindre des profondeurs de plus de 100m. Cette technique doit être autorisée par un permis d'environnement. En effet, il est aisé d'imaginer les répercussions sur la nappe phréatique, les pollutions potentielles du sol... Si vous optez pour ce type d'installation, prenez contact avec le service urbanisme.

Utiliser la force du souffle d'Éole, ce n'est certes pas une idée nouvelle mais elle a fait ses preuves. Si vous caressez l'idée d'en équiper votre bâtiment, sachez qu'un permis d'urbanisme est nécessaire. Par contre, vous pourrez constituer la demande de permis vous-même, ce type de travaux étant dispensés du concours d'un architecte si l'implantation est réalisée à une distance au moins égale à la hauteur totale de l'installation. En fonction de leur puissance, ces engins sont aussi soumis à permis d'environnement, les éoliennes domestiques de petite puissance (moins de 0,1MW électrique) étant dispensées. D'autres techniques existent certainement et ayons confiance en l'inventivité humaine pour en trouver de nouvelles. N'hésitez donc jamais à nous contacter afin de vérifier que votre projet est compatible avec la législation en vigueur (et ayons confiance en l'inventivité humaine pour en trouver de nouvelles).

Les éoliennes domestiques

Utiliser la force du souffle d'Éole, ce n'est certes pas une idée nouvelle mais elle a fait ses preuves. Si vous caressez l'idée d'en équiper votre bâtiment, sachez qu'un permis d'urbanisme est nécessaire. Par contre, vous pourrez constituer la demande de permis vous-même, ce type de travaux étant dispensés du concours d'un architecte si l'implantation est réalisée à une distance au moins égale à la hauteur totale de l'installation. En fonction de leur puissance, ces engins sont aussi soumis à permis d'environnement, les éoliennes domestiques de petite puissance (moins de 0,1MW électrique) étant dispensées. D'autres techniques existent certainement et ayons confiance en l'inventivité humaine pour en trouver de nouvelles. N'hésitez donc jamais à nous contacter afin de vérifier que votre projet est compatible avec la législation en vigueur (et ayons confiance en l'inventivité humaine pour en trouver de nouvelles).

Service urbanisme 085/51 94 50

Email : xavier.callebaut@nandrin.be ou dominique.lizen@nandrin.be

1. Muret entourant la toiture plate

Le GAL « Pays des Condruses » et son projet de mobilité

un projet de mobilité qui a pour objectif de développer des modes de déplacement complémentaires aux transports en commun et s'appuyant sur ceux-ci. Ainsi, un groupe de travail constitué de représentants du GAL se réunit régulièrement avec un représentant de la commune de Neupré, de la SRWT et des TEC de Liège, Namur et Luxembourg, en vue d'évaluer des scénarios qui permettraient une amélioration de l'offre en transport en commun pour davantage d'efficacité, au détriment d'une desserte qui privilégie une multitude d'arrêts. Il étudie notamment la pertinence d'une ligne express entre Marche-en-Famenne et Liège.

Le principe privilégie l'option de proposer, aux heures scolaires ou de pointe, des bus qui passent dans les villages, mais avec des arrêts localisés dans les zones plus densément peuplées, et bénéficiant de liaisons piétonnes et cyclables sécurisées. En dehors des heures de pointe (en journée, le soir, le WE), des bus direct plus nombreux circuleraient sur les routes régionales, s'arrêtant à des noeuds intermodaux, qui proposeraient un parking de covoiturage, un parking vélo, quelques commerces, des services, une borne de stop encadré «VAP» (voiture à partager), une correspondance avec le taxi social, des itinéraires piétons et cyclables sécurisés pour rejoindre ces arrêts et les pôles proches (zones d'habitat, écoles, administrations, commerces...). Les taxis sociaux existants seraient disponibles afin de répondre à des demandes non régulières, lorsque les modes doux ne seraient pas pertinents.

La multimodalité passera donc par des transports en commun renforcés et complétés par le covoiturage, la marche, le vélo, et les taxis sociaux.

La centrale d'appel du Taxi condruses (taxi social) dispose depuis peu de l'outil Internet, mis en place par l'asbl Damier, ce qui lui permet de proposer une solution de mobilité prenant en compte toute l'offre existante.

Plus d'info :

<http://www.galcondruses.be/index.php/mobilite>





NOUVEAU *La Gourmandine*



Dès à présent dans votre commune

... pour vos festivités, repas anniversaire, communion ...
... du sandwich au menu gastronomique ...

Yves Mottet - rue du Bosquet, 9 - 4550 Nandrin
yves_mottet@hotmail.com - 0473/390.201

Gestion des plantes invasives dans notre région

La Berce du Caucase, la Balsamine de l'Himalaya et les renouées asiatiques sont des plantes invasives. C'est-à-dire des plantes exotiques envahissantes qui posent des problèmes écologiques et économiques mais également sanitaires dans le cas de la berce du Caucase.

Cet été, pour la cinquième année consécutive, le Contrat de rivière Ourthe coordonnera une campagne de gestion de la balsamine de l'Himalaya et de la berce du Caucase.

Les berges des cours d'eau de votre commune devraient être parcourues par des équipes de gestion à partir du 15 juin et jusqu'au mois de septembre.

Pour les aider, vous pouvez agir dans votre propriété et ainsi éviter toute nouvelle colonisation des sites naturels

COMMENT AGIR ?

Il est indispensable d'appliquer strictement les techniques préconisées ci-dessous pour que les effets soient positifs et durables.

BERCE DU CAUCASE :



Attention : La sève de la berce du Caucase étant photosensibilisante, il y a un risque de brûlure. Afin d'éviter tout contact avec la peau et les yeux, il est indispensable de gérer avec un équipement complètement imperméable : bottes, gants jusqu'au coude, visière, pantalon et veste à capuchon.

- Gérer la plante en fleurs, et la plante susceptible de l'être, avant la formation des graines (mi-juin).
- Couper sous le collet, à 10-15 cm en dessous du sol à l'aide d'une bêche ou extirper l'entière de la racine.
- Retirer la terre autour du collet afin d'accélérer le séchage sur place. (Ne pas composter, ne pas emporter au parc à conteneurs)
- Après coupe de l'individu, sectionner l'individu à même le sol afin d'éviter toute reprise d'inflorescences latérales. Rassembler les résidus en un minimum de tas.
- Répéter la gestion pendant plusieurs années successives pour épuiser la banque de graines éventuelle.

BALSAMINE DE L'HIMALAYA :



- Gérer la plante en fleurs avant la formation des graines (début juillet).
- Arracher l'intégralité de la plante ou faucher en dessous du premier nœud afin d'éviter toutes reprises.
- Rassembler les plantes coupées ou arrachées en un tas en milieu ouvert et en dehors des zones inondables. (Ne pas composter, ne pas emporter au parc à conteneurs)
- Réaliser une 2e gestion 3 semaines plus tard.
- La première année de gestion, réaliser une 3e gestion 3 semaines après la 2e.
- Répéter la gestion pendant plusieurs années successives pour épuiser la banque de graines éventuelle.

RENOUEES ASIATIQUES :



Il n'existe à ce jour aucune technique de gestion à l'efficacité scientifiquement avérée qui puisse être utilisée sur domaine public et en bords de cours d'eau. Pour éviter la dispersion :

- ne pas utiliser en remblai des

terres ayant été colonisées par des renouées asiatiques.

- ne pas composter.
- ne pas faucher (si une coupe doit impérativement être réalisée, utiliser de préférence un sécateur, laisser sécher les résidus de coupe sur le site envahi).

Si vous souhaitez plus d'informations sur les méthodes de gestion :
<http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Doc-dispo.htm>

Organisateurs de la campagne :

- Personne de contact dans votre commune : 085/51.94.83 (service des travaux)
 - Contrat de rivière Ourthe : 086 / 21 08 44
- cr.ourthe@skynet.be



AlterIAS, un projet LIFE «Information & Communication»

Alterias (IAS pour Invasive Alien Species) est un projet

de communication qui vise à sensibiliser le secteur horticole à la thématique des plantes invasives (ou plantes exotiques envahissantes). Ce projet a pour objectif la mise en place d'actions d'information et de mesures préventives afin de limiter la dissémination de ces plantes dans les jardins, les parcs, les espaces verts et les bords des voiries

www.alterias.be



Mme Fouarge et ses élèves au début des années 50

Ateliers Arts au Village



Art au Village, Rentrée de septembre.

Atelier de peinture, dessin, aquarelle, pastel.

Le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30

Saint-Séverin, salle communale, rue Engihoul
Nous prenons déjà les inscriptions, places limitées.

Venez rejoindre une équipe sympa

Renseignements, Yvette tél : 04.371.55.11
après 17 heures

e-mail : ettevygy@base.be

Visitez notre blog :
<http://artauvillage.skynetblogs.be/>

Avec l' aide et le soutien de l' administration
communale de Nandrin

Culture & loisirs

Histoire de l'école de Villers-Le-Temple

L'histoire de l'école communale des garçons et de l'école d'adultes de Villers-le-Temple, rédigée en 1931 par M. Firmin REGINSTER, jamais publiée, était restée à l'état de brouillon dans les archives de l'école. Décrypté et mis au net en décembre 2008 par les soins de Francis FOUARGE, ce mémoire constitue la première partie d'un essai sur l'histoire de l'école de Villers-Le-Temple de sa création à 1977. La suite de l'ouvrage a été constitué sur base d'archives et de délibérations communales, ainsi que de témoignages et d'anecdotes recueillis.

L'ouvrage de 74 pages reprend des plans de l'aménagement des bâtiments de l'époque, de nombreuses photos anciennes, quelques chiffres ainsi que les petites et grandes histoires de l'école. Les moments clés de cette vie scolaire y sont retracés de manière chronologique, ponctués par les moments forts des époques (l'installation de nouveaux professeurs ou directeurs, le passage des américains en 44, la modernisation des infrastructures, le pacte scolaire...), et se termine en 1977 à la fusion des communes.

L'ouvrage est disponible à l'école de Villers-Le-Temple et à l'Administration communale au prix de 4€. (74 pages noir et blanc - couvertures couleurs - reliure spirales plastiques).



Centre d'esthétique et d'amincissement.

- Epilation définitive : laser diode light sheer
- Solarium
- Centre Quality Label Power Plate
- VIP CHROMO System
- Nouveau DEBUSSY : lampes de 100 watts : 2x plus efficaces

80, Rue de la Croix-André • 4550 Nandrin
Tél. 04 371 28 36 • www.pointbeaute.com • Gsm 0476 98 53 13

Bibliothèque

Voici le temps des vacances, le temps du repos, le temps de lire au jardin ou sur la plage. Nous emportons dans nos bagages quelques livres qui ne prennent pas beaucoup de place mais qui nous procureront joie et détente.

A la bibliothèque de Nandrin, pas de vacances. Elle est toujours ouverte et met à votre disposition de quoi vous distraire.

Voici les dernières acquisitions :

POLICIERS ET THRILLERS

BREUZE	Le silence des glaces
HARPER	Mortel mensonge
NESBO	Rouge-gorge
STAALSEN	Fleurs amères
COBEN	Faute de preuves

DOCUMENTAIRES

JACQUARD	Mon utopie
BENJELLOUN	L'Islam raconté aux enfants
WHILLOCK	Le jardin plaisir
REGION WALLONNE	Fontaines de Wallonie

ROMANS

BOISSARD	N'ayez pas peur
BOURDIN	Le testament d' Ariane
FOENKINOS	La délicatesse
STEEL	Villa numéro deux

Et les deux derniers succès de MUSSO et LEVY
L'appel de l'ange et L'étrange voyage de Monsieur Daldry.

Bonne lecture et bonnes vacances

Bibliothèque de Nandrin,
rue Godinasse
ouvert le mercredi et samedi
de 15h00 à 17h00.
Le Dimanche de 10h00 à 12h00

Passage du Bibliobus

Villers-Le-Temple

13h45 à 15h30
école communale,
place Baudouin premier, 1
1^{er} et 3^{ème} jeudis :
7 & 21* avril
5 & 19 mai
16 juin
* Horaire de vacances : 10h30 à 11h00

Saint-Séverin

09h00 à 10h15
École communale,
rue Engihoul, 13
2^{ème} et 4^{ème} lundis :
28 mars
11 avril
9 & 23 mai
27 juin



Nandrin est une commune Territoire de mémoire

Face à l'oubli et à l'injustice : l'indignation !

La pétition lancée par l'asbl Les Territoires de la Mémoire contre le projet de loi d'amnistie des collaborateurs belges des nazis durant la Seconde Guerre mondiale a déjà récolté plus de 2000 signatures. La prise en compte de ce texte, déposé par un député du Vlaams Belang à la mi-mai, avait été avalisée par le Sénat.



Stéphane Hessel, auteur d'«Indignez-vous !»

L'association s'insurge contre cette volonté manifeste de faire oublier les crimes et les responsabilités des « inciviques » qui ont manqué à leur devoir de citoyen, désavouant l'action et l'engagement de ceux qui, au péril de leur vie, ont mené des actions de résistance contre l'occupant et ont contribué à aider les victimes du nazisme.

Amnistier n'est pas réconcilier, mais oublier !

L'asbl Les Territoires de la Mémoire s'est également inquiétée du soutien massif des partis flamands, à l'exception de Groen !, à la prise en considération de cette proposition de loi, ainsi que de la réaction du Ministre de la Justice Stefaan De Clerck qui a invité à aborder la question en adulte, voire même à se montrer « prêt à oublier, parce que c'est du passé ». S'il s'est justifié de cette intervention auprès d'associations inquiètes, le malaise subsiste cependant. Précisons qu'au sein des partis francophones, des voix s'étaient unanimement élevées pour condamner de tels propos.

L'association a déjà contacté à ce propos les entités de son réseau « Territoire de Mémoire », véritable cordon sanitaire éducatif, dont

fait partie la commune de Nandrin, en les invitant à adopter une motion pour marquer leur refus de toute amnistie des collaborateurs. Cette dernière sera très prochainement soumise au vote du conseil communal. À l'heure actuelle, une soixantaine de communes et plusieurs provinces ont adopté le texte.

Fidèle à ses principes fondateurs, l'asbl Les Territoires de la Mémoire, Centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté reconnu par la Communauté française de Belgique, ne pouvait que réagir face à un texte qui affiche le plus grand mépris pour tous ceux qui se battent pour que ce passé ne soit pas oublié.

« Indignez-vous ! »

L'association a d'ailleurs récemment reçu une belle reconnaissance du travail accompli au cours de ces vingt dernières années : elle a eu l'immense fierté de recevoir Stéphane Hessel, l'auteur du succès de librairie « Indignez-vous ! ». Ce dernier a rencontré des adolescents à qui il a transmis son message de

résistance face aux injustices et aux entorses aux valeurs démocratiques. Les participants enthousiastes ont pu poser leurs questions à cet ancien résistant, déporté et rédacteur de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Les jeunes se sont particulièrement montrés intéressés par les moyens d'indignation à mettre en œuvre, par l'avenir d'une Europe trop

économique au détriment de l'humain et par la résurgence d'idées populistes et d'extrême droite au sein des pays membres.

Afin de marquer son adhésion au message et aux valeurs portés par M. Hessel, Dominique Dauby, présidente de l'asbl Les Territoires de la Mémoire, a signé au nom de l'association l'appel à la commémoration rédigé lors du 60^e anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance. Ce texte exhorte à la préservation et à la prolongation des conquêtes sociales, ainsi qu'à la lutte contre les causes politiques des injustices et conflits sociaux. Les rédacteurs de cet appel, parmi lesquels figurent également Lucie et Raymond Aubrac, ainsi que M. Hessel lui-même, terminent d'ailleurs leur texte par cette phrase : « Plus que jamais, à celles et ceux qui feront le siècle qui commence, nous voulons dire avec affection : 'Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ». Une formule qui résume parfaitement les principes qui ont fondé la création de l'asbl Les Territoires de la Mémoire.

La pétition est disponible :

<http://www.lapetition.be/en-ligne/L-amnistie-pour-les-collaborateurs-belges-des-nazis-durant-la-seconde-guerre-mondiale-est-inacceptable-9908.html>
Site : www.territoires-memoire.be

Opération « Été solidaire, je suis partenaire » 2011 au CPAS de Nandrin :



Information et appel à candidatures ...

Nous organisons pour la 6^{ème} année consécutive, le projet « Ete solidaire, je suis partenaire » subsidié par le Gouvernement Wallon et avec le soutien de l'Administration communale de Nandrin.

Ce projet s'intitule : « Un goûter presque parfait... avec nos aînés ».

15 jours d'animations où sont proposées diverses activités :

1. Des goûters (gratuits) seront organisés à la salle « La Nandrinoise ». Ces goûters seront agrémentés de diverses activités tel que : parties de pétanque, jeux de carte, jeux de société, papotage, etc...
2. Une journée d'excursion en car.
3. Une après-midi d'excursion en car.
4. Un grand barbecue à la salle de Saint-Séverin.

Ces activités se dérouleront du 15 au 29 juillet.

Appel à candidatures :

Vous êtes Nandrinois et avez entre 15 et 21 ans...

Vous êtes disponibles et avez envie de travailler (job d'étudiant) et vous avez un esprit d'équipe et de convivialité ...

Envoyer votre CV et petite lettre de motivation au CPAS de Nandrin, tige des Saules, 22 à 4550 Nandrin.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le 085/27.44.63, les mardi, mercredi (après-midi) et vendredi. ◀

GARDENIA PLANTS Garden Center

Fleurs coupées & compositions florales
Plus de 4000m² de pépinières, le plus grand choix en plantes de la région.
Plantes d'appartements, d'ornement, buis, fruitiers, vivaces & annuelles.



Route du Condroz, 227 - 4550 Nandrin
tél. : 085/23.16.00 - fax : 085/23.60.65
gardenia@live.be

Boule de neige

Le Centre culturel de l'Arrondissement de Huy, en collaboration avec l'Administration communale de Nandrin, a eu le plaisir de vous faire découvrir les oeuvres de Marie-Jeanne Breuskin, Jean Dusart, Jacqueline Julin, Claude Libert, Nadine Malherbe, Jeanne de Chantal Nyckees, Michel (Icar) Van Harten, Rita Vangeneugden et Francine Wirix.



L'exposition itinérante Boule de Neige s'était installée à Nandrin du 20 au 29 mai à la salle la Nandrinoise.

Tous les deux mois, Boule de Neige s'installe dans une commune de la région hutoise. Pour cette cinquième édition, les artistes locaux étaient invités à présenter des oeuvres créées sur la thématique des Passages. À chaque étape, deux artistes sont désignés par un jury comme ambassadeurs de leur commune. Leur oeuvre toute technique d'expression confondue accompagne alors l'exposition dans les lieux suivants.

Boule de Neige vise à faire connaître les artistes plasticiens de notre région. De 2010 à 2011, Boule de Neige aura fait escale dans neuf communes partenaires du Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy.

Les artistes choisis lors des étapes précédentes sont : Sophie Maka et François Goffin (Clavier), Marylène Van Laer et Christian Postal (Villers-le-Bouillet), Pascale Legrand et Ghislaine Huppert (Modave), Josiane Hick et Carlo Gianotti (Hamoir), Véronique Beaujean et Émeline Rogez (Anthistes), Marc Prévot et Mélanie Bertrand (Ouffet), ils ont rejoint la dizaine d'artistes locaux qui exposaient leurs oeuvres à Nandrin.

Les prochaines expositions auront lieu à Verlaine et à Tinlot. L'exposition finale réunissant l'ensemble des artistes sélectionnés sera organisée en décembre 2011 au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy.

À Nandrin, ce sont les artistes Nadine

Malherbe et Rita Vangeneugden qui furent désignées par le jury « ambassadrices » de notre commune.

Leurs oeuvres parcourront les dernières étapes de l'exposition, à savoir Verlaine et Tinlot, et aboutiront à une grande exposition « finale » à Huy.

1. Rita Vangeneugden
2. Nadine Malherbe



◀ Remerciements à Gardenia Plants

Les Ateliers d'Arts Plastiques



reprise des ateliers le 17 septembre à la Nandrinoise

Toute personne âgée de plus de 14 ans, et désireuse de s'initier ou de se perfectionner au dessin ou à la peinture artisanale peut se joindre à nous dans une ambiance très conviviale, et passer quelques heures agréables avec des professeurs diplômés et très expérimentés.

Tous les samedis après-midi de l'année scolaire, de 14h à 17h, dans la salle la Nandrinoise (sur la place communale).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Madame Giet au 085/51.11.57 ou Monsieur Locht au 085/51.35.46

(Sous la présidence d'honneur du Royal Élan - fondation Christian Blavier) ◀

Balade pédestre organisée par le PPNa



Quand : le dimanche 11 septembre 2011 à 14h00.

Durée : environ 2 heures.

Itinéraire : Saint-Séverin - Aux Houx - Saint-Séverin.

Rendez-vous : rue du Bosquet à Saint-Séverin (première à droite en descendant la rue d'Engihoul). ◀

23^{èmes} JOURNÉES DU PATRIMOINE À NANDRIN

Samedi 10 & dimanche 11 septembre



Au musée de 13h à 19 heures

- Visites guidées par l'animatrice
- L'histoire locale racontée en bande dessinée par les élèves de Nandrin / Villers-le-Temple / Saint-Séverin diffusée en boucle sur écran didactique
- Ovide Musin, son violon, son livre, ses articles de presse, ses chroniques et ses lettres

À la bibliothèque de 14h à 17 heures

- Présentation de lettres, de contes et de légendes

Uniquement le samedi à la Nandrinoise

- **De 14h30 à 16 heures :**
Présentation de Renée Cavrenne, auteur de poésies, de chants, de textes et de revues wallonnes, avec projection en boucle sur écran, de textes sonorisés et synchronisés
- **De 16h à 18 heures :**
EXCEPTIONNEL
Marco Venanzi (dessinateur) et Michel Dusart (scénariste) dédicaceront leurs bandes dessinées (possibilité d'achat sur place)

Uniquement le dimanche à la Nandrinoise

- **De 15h à 17h30 :** Académie de musique et art de la parole « Marcel Désiron » proposera une mise en bouche des contes et légendes du Condroz

À la salle la Nandrinoise samedi et dimanche de 13h à 19 heures

- Exposition des oeuvres des écrivains et poètes de l'entité : Delrée, Harzumont, Bertho, Giot, Smoliar-Kofferschlager, Cavrenne, Dumont.
- Quelques planches représentatives de la bande dessinée réalisées par des membres des Ateliers d'Arts Plastiques de Nandrin.



Le Royal Élan
Fondation Christian Blavier
Fondation privée

DES PIERRES ET DES LETTRES
Notre Histoire en bande dessinée
10 & 11 septembre 2011

L' Histoire de Nandrin en bande dessinée

Le 13 mai, les élèves de 6^{ème} année primaire des écoles de Nandrin (communales et Saint-Martin) ont célébré l'aboutissement d'un travail de 2 années. Ils présentaient aux invités et visiteurs de la journée les fruits de leurs recherches historiques de nos villages à travers la bande dessinée qu'ils ont réalisée.

Au programme de cette journée, les enfants ont parcouru les différents lieux autour desquels s'articulent les histoires qu'ils ont interprétées. Ils ont pris un repas à midi tous ensemble, et fin d'après-midi, ils ont accueilli leurs parents et les visiteurs à la salle communale de Saint-Séverin autour d'un goûter, où ils ont fait visiter l'exposition complète des travaux réalisés durant 2 années d'ateliers animés par le dessinateur Marco Venanzi et le scénariste Michel Dusart.

Lors de cet accueil, les planches originales de la bande dessinée ont été remis à la conservatrice du musée communal de la vie rurale condreuse (fondation Christian Blavier), Madame Marie Blavier qui a apporté son soutien et toute la documentation nécessaire à la réalisation de ce travail. Le musée communal qui consacre déjà un large espace à la bande dessinée et aux auteurs de nos villages mettra à l'honneur les planches offertes par les enfants au travers d'animations didactiques.

Avec le soutien de :



Heures d'ouverture du musée :

le Samedi de 14h00 à 17h00
ou sur rendez-vous.

Écoles : Visites thématiques avec animateur(trice) le mercredi de 09h00 à 12h00

Rue du Presbiter 2 - 4550 Nandrin
Infos : Madame Blavier (Conservatrice)
085/51 11 57

Histoires et légendes en Condroz

Nandrin Saint-Séverin Villers-le-Temple



La bande dessinée est en vente au prix de 5€ dans les lieux suivants :

Administration communale

École communale de Saint-Séverin et Villers-Le-Temple

École Saint-Martin

Musée communale & bibliothèque, rue du Presbiter à Nandrin

